



**Enseignement opérationnel**  
**Cycle « EO2 »**

Synthèse de la conférence sur le thème

**"Soutien interarmées des opérations"**

prononcée par le colonel HUGUET  
le 6 octobre 2004.

## **Fiche documentaire**

1. Conférence du cycle EO2 « soutien interarmées des opérations » par le colonel HUGUET
2. soutien des opérations interarmées.doc
3. Capitaine de corvette Bruno Jeannerod (France)
4. 6 octobre 2004
5. Division C
6. Compte rendu de la conférence sur le soutien interarmées des opérations.
7. Le conférencier s'est attaché à définir les principes d'organisation du soutien interarmées des opérations interarmées et multinationales.
8. Mot clef : soutien



## CYCLE DE « TECHNIQUES D'EXPRESSION ET TRAVAIL EN EQUIPE »

COLLEGE INTERARMEES  
DE DEFENSE  
CC JEANNEROD (C5)

### Synthèse de la conférence sur le thème "Soutien interarmées des opérations"

prononcée par le colonel HUGUET  
le 6 octobre 2004.

Cette conférence retrace la vision de l'Etat major des armées sur ce que doit être le soutien interarmées des opérations.

#### Définition

Le système logistique de combat (SLC) a pour but d'assurer :

- l'administration des unités, personnels et matériels. Elle doit garantir une bonne administration, assurer les flux financiers et établir un cadre juridique et réglementaire.
- la logistique pour permettre de vivre, combattre et se déplacer. Elle couvre la demande de moyens, les soins médicaux et le maintien des capacités.

Le SLC se décline en douze fonctions. Les fonctions de soutien administratif, juridique et financier doivent être dissociées. C'est dans ces fonctions que la majorité des problèmes est rencontrée, surtout en multinational.

Elles se déclinent de la façon suivante :

- le soutien administratif s'adresse aux hommes (effectif, droit individuel), unités (création/dissolution, comptabilité) et matériels (comptabilité).
- le soutien juridique concerne les autorisations de stationnement ou de transit, le statut des forces, les aménagements techniques et les contentieux.
- le soutien financier distingue les dépenses communes, partagées et nationales. Les modes de paiement très diversifiés vont de la valise de billets au détachement d'un payeur aux armées, fonctionnaire de Bercy détaché sur le terrain, en passant par le payeur d'ambassade.
- le soutien sanitaire a pour but de garantir l'intégrité de l'individu en évitant les séquelles. Il comprend la médicalisation et chirurgicalisation de l'avant et l'évacuation sanitaire. Cette fonction a acquis un caractère multinational en particulier en raison des contraintes d'effectifs et des difficultés de maintien des compétences.
- le soutien de l'homme et l'hygiène et la sécurité ont pour but de satisfaire les besoins vitaux, de plus en plus orientés vers des normes de confort (hygiène, hébergement mais aussi communication, information, services, ...).
- le soutien à la condition du personnel en opération est pris en compte depuis le début des années 2000. Il vise à garantir le moral du combattant, gage de son efficacité en opérations. Il se décline en culture, sport, couverture sociale, assurance, soutien juridique de la famille, ...
- la maintenance est difficile à traiter en interarmées et multinational en raison des problèmes de compatibilité des matériels.
- le soutien pétrolier (acquisition, transport, stockage, distribution, contrôle) est facilement mutualisé. Le carburant unique est un bon moyen d'alléger la chaîne.

- l'acheminement est marqué par la coopération dans l'utilisation des vecteurs et nécessite la coordination des mouvements. Il est de responsabilité nationale au niveau préstratégique, de la responsabilité du COPER au niveau stratégique, et de responsabilité COMANFOR au niveau opératif. Le recours au secteur civil est massif.
- la protection de l'environnement doit être prise en compte (gestion des conséquences du stationnement avec l'élimination des déchets) mais sans remettre en cause la primauté des opérations.
- enfin le soutien au stationnement.

### **Principes et concepts**

Les principes de bases du SLC, sont :

- l'unicité de la manœuvre ;
- le filtrage des modes d'action par le soutien : le soutien n'a pas vocation à déterminer les modes d'action, mais en interdit certains en raison de son pouvoir de nuisance ;
- l'anticipation pour éviter tout retard sur l'action.

Le concept d'engagement des forces prévoit un engagement en projection dans un cadre multinational. Le concept du soutien logistique est un soutien conçu en interarmées et en multinational. Il doit être mis sur pied avant le déploiement de l'échelon principal et doit permettre d'emblée un engagement autonome pour une durée d'1 mois, plus exceptionnellement de 2.

Les principes de la guerre adaptés au soutien peuvent être repris ainsi :

- la liberté d'action devient le degré d'autonomie. Il doit être suffisant pour garantir la liberté d'action du chef opérationnel, mais pas trop important pour ne pas risquer d'alourdir le dispositif et donc le rythme de la manœuvre.
- concentration des efforts et économie des moyens deviennent la maîtrise des ressources, qui nécessite la centralisation.

Ces deux principes apparemment antagonistes nécessitent de trouver un juste équilibre.

### **Repères d'organisation et modes d'action logistiques**

#### **Responsabilité**

La responsabilité du soutien dans les opérations interarmées multinationales est collective. En particulier le contrôleur opérationnel n'a pas la maîtrise et la responsabilité du soutien. Le commandement du soutien n'est plus aux ordres mais en en soutien. Aujourd'hui en France le soutien est national dans les opérations multinationales, et organique dans les opérations interarmées.

Pour assurer cette responsabilité, l'OTAN prévoit un commandant de contingent national, chargé à la fois du contrôle de conformité (règle d'emploi de la force) et de l'administration (rôle de commandement organique du contingent).

En France cette fonction est divisée entre le REPFRANCE, chargé du contrôle de conformité et l'ADCONFRACTANCE qui a le contrôle des Eléments de Soutien National (ESN).

#### **Acheminement**

Dans l'acheminement on distingue deux boucles logistiques :

- la boucle amont, de niveau stratégique, qui établit le lien entre le théâtre d'opération et le théâtre national. La constante de temps est la semaine ou le mois (opération Licorne : 30 à 40 jours).

- la boucle de théâtre, de niveau opératif, dont la constante de temps est le jour voire l'heure.

Pour rendre compatible les constantes de temps, des stocks de théâtre sont créés sur le théâtre d'opération. Ils doivent permettre d'éviter qu'un incident sur la boucle stratégique n'ait des répercussions sur la capacité des unités à s'engager sur le terrain

#### Modes d'action logistique

On distingue l'autonomie et le partenariat.

L'autonomie comprend l'ESN, sous OPCON national et le soutien intégral avec insertion des unités de soutien dans les formations tactiques.

Le partenariat comprend :

- le soutien mutuel nécessite d'établir des bases juridiques ;
- le soutien par nation hôte ;
- l'externalisation très utilisée par USA, GB et Canada, très intéressante dans certaines situations. Elle ne doit cependant pas être poussée trop loin pour éviter les conséquences d'un droit de retrait des sociétés en situation de moyenne ou haute intensité.
- La semi intégration : nation pilote qui assure la fonction pour l'ensemble du dispositif (nécessite des protocoles dont la rédaction est lourde), ou nation spécialisée ;
- l'intégration : le soutien intégré n'a jamais été réalisé au niveau stratégique ou opératif.

#### **Conclusion**

Le soutien interarmées en opération est une condition nécessaire à la réussite de la mission. Il faut lui accorder la place qui lui revient, en recherchant l'intégration et l'anticipation.